

Manuela Lenoir, Valérie Benoit et François Muheim

La gestion des problèmes de comportement en classe-ressource

Entretien réalisé par François Muheim (SZH/CSPPS) et Valérie Benoit (HEP-VD) avec Manuela Lenoir, doyenne de la pédagogie compensatoire d'un établissement scolaire vaudois

Permalink : www.szh-csps.ch/r2020-09-06



Il y avait autrefois les classes dites de développement. Avec les réflexions sur une meilleure intégration des élèves en difficulté, la direction a souhaité transformer ces classes de développement dans une visée plus intégrative. Ce projet a été lancé il y a deux ans et il y a actuellement deux classes : une classe pour les 5-6H et une pour les 7-8H.

Quel est leur mode de fonctionnement ?

I Pouvez-vous vous présenter ?

J'ai une formation d'enseignante spécialisée et j'ai travaillé dans plusieurs centres d'enseignement spécialisé (institutions). Depuis 2007, je travaille dans un établissement ordinaire, d'abord comme enseignante spécialisée puis comme doyenne en charge de la pédagogie. J'ai également une formation d'hippotherapeute et j'ai fondé une association qui accueille principalement des enfants et des jeunes présentant des difficultés très diverses. J'interviens également à la HEP-VD dans des modules de formation continue sur la gestion des comportements difficiles en classe.

Votre établissement a mis en place des classes-ressources, notamment pour accueillir des élèves avec des difficultés de comportement. Quelle est l'origine de ces classes ?

Ces classes ont des effectifs réduits et sont tenues par des enseignantes spécialisées. Chez les 5-6H, il y a 12 élèves accueillis quatre matins par semaine par une enseignante spécialisée pour travailler spécifiquement autour des apprentissages de base (français, mathématiques, etc.), selon un projet pédagogique spécialisé personnalisé. Le mercredi matin et les après-midis, ils sont intégrés dans une classe ordinaire appelée classe accueillante pour les branches plus créatives (dessin, bricolage, éducation physique) et pour lesquelles ils ne sont pas forcément en difficulté. Ainsi sur les 28 périodes hebdomadaires, les élèves sont durant 16 périodes en classe-ressource pour bénéficier d'enseignement spécialisé et 12 périodes en classe ordinaire.

Chez les 7-8H, le projet évolue vers plus d'intégration ; les élèves appartiennent d'abord à la classe ordinaire. Ils vont en

classe-ressource pour le français, les mathématiques ou l'allemand, en fonction du projet pédagogique de l'élève.

Qui sont les élèves accueillis dans les classes-ressources ?

Ce sont principalement des élèves qui ont montré des signes de souffrance en 4H ou en 6H, qui ont un accumulé d'importantes lacunes et qui se sont retrouvés en échec scolaire ou encore des élèves qui présentaient des difficultés de comportement, peut-être aussi parce qu'ils décrochaient et n'arrivaient plus à suivre le rythme scolaire. Le ratio garçons/filles est équilibré, tout comme les nationalités. Il y a des élèves avec un trouble du spectre autistique, certains avec un TDAH, d'autres avec différents troubles dys-, parfois avec des difficultés émotionnelles. Les problèmes de comportement ne sont pas un critère pour entrer dans cette classe; le critère principal reste une grande difficulté dans l'apprentissage, une souffrance cumulée parfois à des problèmes de comportement.

Selon quels critères et quel processus ces élèves sont-ils orientés vers une classe-ressource ?

Il existe un document que les enseignants remplissent pour signaler un élève. Les parents doivent être partie prenante du projet et cela a été travaillé en réseau interdisciplinaire. En fin d'année, une commission d'admission se réunit, composée des doyennes pédagogiques, du directeur et d'une des enseignantes des classes-ressources. Chaque enseignant dont l'élève remplit les critères vient présenter la situation de l'élève à la commission d'admission qui prend position. Un important travail est effectué en amont

durant le courant de l'année par le réseau. Il faut aussi que l'élève soit capable de supporter les transitions et il doit être capable de s'intégrer dans deux groupes-classes différents avec quatre enseignants.

Est-ce que ces classes-ressources fonctionnent bien ?

Oui, je suis convaincue par ce projet et nous sommes contents des résultats. Deux classes suffisent pour notre établissement qui compte 1100 élèves.

Comment se passe la collaboration avec les familles, les enseignants ordinaires et les différents thérapeutes ?

Chaque enseignante spécialisée est référente d'un certain nombre d'élèves; leur tâche est de transmettre l'information aux différents partenaires et de les mettre en lien. La référente contacte régulièrement la famille, elle transmet les informations organisationnelles (absences, etc.) et pédagogiques aux enseignants ordinaires de la classe accueillante, et elle fait également le lien avec les intervenants externes (pédiatre, thérapeute, etc.) et avec la doyenne qui organise les réseaux et les points de situation durant l'année.

Quelle est la collaboration avec les enseignants ordinaires ?

Il n'y a pas de collaboration spécifique en ce qui concerne les objectifs d'apprentissage, car les disciplines sont très compartimentées. Les enseignants ordinaires ne font pas du tout de français ou de mathématiques avec les élèves des classes-ressources. Les horaires ont été harmonisés afin que les branches principales soient réalisées en

même temps dans les classes ordinaires et dans les classes-ressources. Toutefois la collaboration pour tout ce qui touche aux aménagements pédagogiques en général (pictogrammes, p. ex.) et aux besoins spécifiques de chaque élève a lieu très régulièrement de manière formelle ou informelle entre les enseignants. Deux points de situation annuels fixes ont lieu avec la direction, les deux enseignantes spécialisées et les deux enseignants ordinaires; le premier pour organiser l'année scolaire et le deuxième en fin d'année scolaire pour faire un bilan. De plus, trois points de situation ont lieu durant l'année entre les enseignantes spécialisées et les enseignants ordinaires au cours desquels on échange sur la situation de l'élève, la collaboration avec les parents et une réintégration possible en classe ordinaire. Il y a également un point de situation avec les enseignantes spécialisées, les enseignants ordinaires et les PPLS (Psychologues, Psychomotriciens et Logopédistes en milieu Scolaire). Et finalement deux réseaux au minimum par année scolaire ont lieu avec la Direction, la famille de l'enfant et l'enseignante spécialisée référente pour ajuster le projet pédagogique personnalisé. Donc oui, beaucoup de travail et de réflexion en équipe autour des élèves des classes-ressources.

Y a-t-il une collaboration plus importante pour les élèves qui présentent des problèmes de comportement ?

Nous communiquons sur la situation de l'élève quotidiennement avec des groupes *WhatsApp*. Nous communiquons par ce biais les informations importantes en ce qui concerne le comportement particulier de l'élève. Au niveau de l'infrastructure, les classes accueillantes et les classes ordinaires

se trouvent toutes sur le même palier; la circulation des informations est ainsi facilitée. Les enseignants se voient régulièrement avant, pendant et après l'école. Les outils de gestion de comportement mis en place dans la classe-ressource sont évidemment transmis et ajustés aux classes accueillantes, afin de viser une cohérence maximale au niveau des attentes comportementales.

Quelle est la formation des enseignants et quels sont les soutiens mis en place ?

Les enseignantes des classes-ressources ont une formation d'enseignante spécialisée. Les enseignants des classes accueillantes ont accepté volontairement de participer à ce projet, d'avoir un groupe-classe restreint le matin et des élèves ayant plus de difficultés l'après-midi. Ces enseignants ordinaires n'ont pas de formation particulière concernant la pédagogie spécialisée. Il y a une bonne collaboration entre les enseignants et un soutien de la direction. Dans le canton de Vaud, en cas de situation compliquée, les enseignants spécialisés peuvent demander une supervision au SESAF. La confiance et l'entente entre enseignantes spécialisées et enseignants ordinaires sont primordiales pour le bon déroulement du projet. Il est nécessaire que ces duos durent dans le temps et ne changent pas chaque année. Comme le système fonctionne bien, il n'y a pas besoin d'autre soutien particulier pour le moment.

Que faites-vous pour prévenir les problèmes de comportement dans les classes-ressources ?

En début d'année, nous passons beaucoup de temps sur l'accueil des élèves. Nous travaillons et insistons énormément sur les pro-

cédures, les rituels et les routines. Je suis convaincue que plus on sécurise l'environnement scolaire de l'élève qui présente des problèmes de comportement, plus on prévient l'apparition de ces mêmes difficultés. Nous avons des procédures claires pour entrer dans l'école, savoir se comporter dans le vestiaire, pour entrer en classe, pour démarquer une matinée, avant la récréation, après la récréation, etc. Ces procédures sont présentées, explicitées, modélisées et entraînées en début d'année jusqu'aux vacances d'octobre et affichées en permanence dans différents formats. L'environnement de la classe est pensé pour que chaque élève sache où aller, quand y aller, quoi faire, etc. Il y a tout un travail effectué sur le vivre-ensemble et la place de chacun dans la classe, afin de développer et établir au maximum des relations positives. Des moments sont prévus pour que l'élève puisse parler de ses émotions et exprimer comment il se sent. Un grand travail est effectué autour du respect des différences, de la bienveillance, mais aussi des règles de vie; chaque élève a son tableau de comportement visuel pour qu'il sache où il se situe durant la journée et quelles sont les attentes précises au niveau





de son comportement. Les comportements attendus sont encouragés au maximum par le biais de feedbacks positifs et de privilèges. Les élèves ont également sur leur pupitre un support visuel qui permet de comptabiliser les réussites. On verbalise constamment, explicitement et clairement ce qui est attendu de l'élève selon l'activité proposée, notamment à l'aide de pictogrammes. On encourage l'autonomie et on cherche à responsabiliser l'élève. Des moments sont prévus pour que les élèves puissent être indépendants et se gérer eux-mêmes, certains moments sont très dirigés et d'autres permettent aux élèves de faire des choix.

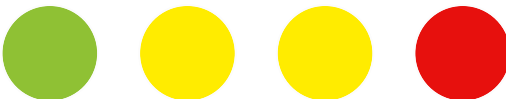
Est-ce que ces mesures sont transférées dans la classe accueillante ?

Quelques-unes de ces mesures oui, mais pas toutes systématiquement. En cas de problème massif de comportement, toutes les mesures sont transférées dans la classe accueillante. Et on cherche en équipe des pistes qui sont transférables au contexte de la classe accueillante.

Lorsque les limites sont franchies avez-vous prévu des sanctions ?

Le tableau de comportement comporte quatre jetons de couleur: un vert, deux jaunes et un rouge. À chaque fois qu'une règle n'est pas respectée, on enlève un jeton, on va vers l'élève et on lui remontre la règle. L'élève sait ainsi s'il est proche de la sanction ou pas. Lorsque l'élève arrive dans le rouge, il a une sanction qui consiste à remplir une fiche de réflexion, soit en écrivant soit en dessinant; il s'agit de revenir sur ce qui s'est passé et de voir comment il aurait pu agir différemment pour que, le lendemain, le même

J'obéis aux consignes données par l'adulte.	
Je respecte les couleurs de travail.	
Mes paroles et mes gestes sont polis.	
Je prends soin et je range le matériel.	



comportement ne se reproduise plus. L'idée n'est pas de punir l'élève, mais de l'aider à réfléchir et à comprendre en quoi son comportement était inadapté. L'élève doit faire signer cette fiche à ses parents. Chaque jour, le décompte est remis à zéro. Il est primordial de discuter avec l'élève, de comprendre son comportement problématique, de lui réexpliquer les règles et les attentes et de leur donner du sens. Le temps de dialogue hors crise ou comportement inadéquat est primordial afin d'aider l'élève à définir des stratégies l'aidant à produire le comportement attendu. Cette année scolaire, aucun des douze élèves n'a eu besoin de passer par l'étape fiche de réflexion, grâce probablement à l'important travail de prévention et d'organisation mis en place en amont.

élèves. Les élèves sont très bien intégrés et acceptés en classe ordinaire. Il y a moins de cloisonnement et de stigmatisation. Les élèves ont une grande motivation à retourner en classe ordinaire et estiment en faire entièrement partie. Tous les six mois, il y a une réévaluation et la possibilité pour les élèves de réintégrer la classe ordinaire. Je trouve que ce dispositif fonctionne bien. Il pourrait y avoir une collaboration accrue avec les PPLS ; on aurait tout intérêt à ce que certaines interventions se fassent en classe. Le fait que les thérapeutes entrent dans les classes permettrait un regard complémentaire et certainement pertinent dans la prise en charge de ces élèves. On encouragerait aussi les partages des pratiques et favoriserait les pratiques collaboratives, tout en s'outillant davantage.

Comment s'est passée la reprise après le confinement ?

Il y a eu une perte de repères, beaucoup d'insécurité et ce fut très difficile. Certains parents n'ont pas pu accompagner leur enfant et c'est normal. Nous avons eu l'impression qu'il fallait tout recommencer, tant au niveau de la gestion du comportement que des apprentissages. Mais depuis la semaine passée, les repères et les routines sont revenus et ont été réappropriés et le système fonctionne à nouveau.

Quels sont les points forts et les points faibles des classes-ressources par rapport à d'autres dispositifs ?

Par rapport aux classes de développement, le point fort se situe au niveau du lien et de la collaboration avec la classe ordinaire et avec les enseignants ordinaires qui sont plus concernés par la problématique de ces

Est-ce que ce dispositif suffit aux besoins des élèves ?

Il est possible que la classe-ressource ne soit pas suffisante pour répondre aux besoins de certains élèves. Cette année par exemple un élève est parti en centre d'enseignement spécialisé. Lorsque les difficultés d'apprentissage, les difficultés sociales et relationnelles deviennent trop importantes et que l'élève est en souffrance, il est préférable que l'élève soit orienté vers une structure spécialisée qui réponde mieux à ses besoins actuels.

Ce dispositif nous a toutefois permis de constater que la plupart des élèves n'ont pas besoin d'une structure d'enseignement spécialisé. Pour les parents, il est souvent plus facile de savoir que leur enfant va rester dans l'école de leur village. Sur les 24 élèves que comptent les classes-ressources, seul un a dû être orienté vers un centre d'enseignement spécialisé cette année scolaire.